

PROGRAMME DE MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL INFORMATIONS AUX NOUVELLES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Mai 2020

Bienvenue à vous, chères nouvelles étudiantes et chers nouveaux étudiants au programme de maîtrise en travail social de l'Université de Montréal à compter de la session d'automne 2020.

1

Dans le contexte exceptionnel lié à la Covid-19, ce document vise à vous donner les informations qui sont habituellement transmises à la nouvelle cohorte de maîtrise lors de la séance d'accueil qui se tient au mois de mai.

Le présent document est composé des sections suivantes :

1. Qui fait quoi à l'École de travail social en lien avec le programme de maîtrise?
2. Le programme, les différents cheminements et la structure du programme
3. Les différents statuts d'inscription et leurs implications
4. Consignes pour le choix de vos cours pour la session d'automne 2020
5. Dernières annonces de la direction de l'Université de Montréal concernant les cours de la session d'automne 2020
6. Rencontres individuelles facultatives (téléphoniques) avec la responsable de la maîtrise le mercredi 27 mai

ANNEXE 1 : Liste des cours par bloc

ANNEXE 2 : Exemples de cheminements d'études à temps plein (à titre indicatif)

*

* *

1. QUI FAIT QUOI À L'ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL EN LIEN AVEC LE PROGRAMME DE MAÎTRISE?

- Geneviève Medza, technicienne en gestion des dossiers étudiants des cycles supérieurs (TGDE), est la personne ressource pour toutes les questions administratives : inscriptions aux cours; statuts d'étude, etc.

genevieve.medza@umontreal.ca

- Marie-Laurence Poirel, responsable du programme : pour toute question académique à l'exception des stages.
marie-laurence.poirel@umontreal.ca
- Woo Jin Edward Lee, responsable de la formation pratique au deuxième cycle (option de maîtrise avec stage) : pour toute question concernant les stages, les séminaires de stage, le projet de stage.
wje.lee@umontreal.ca
- Céline Bellot, directrice de l'École de travail social
celine.bellot@umontreal.ca

Pour les communications, nous vous suggérons de nous contacter d'abord par courriel. N.B. : lorsque vous communiquez avec nous par courriel, il est important d'utiliser votre adresse institutionnelle umontreal.ca

2. LE PROGRAMME, LES DIFFÉRENTS CHEMINEMENTS ET LA STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de maîtrise en travail social vise le développement de connaissances avancées et d'une réflexion critique sur les fondements théoriques et philosophiques du travail social, sur les principes et les méthodes de pratique, ainsi que sur les conditions sociopolitiques, institutionnelles et organisationnelles de cette pratique. De manière transversale, le programme soutient le développement d'une réflexion et d'une pratique d'intervention ou de recherche prenant en compte les enjeux sociaux entourant les questions d'altérité, d'identité, d'exclusion, de marginalité, de pauvreté, de justice sociale, de mondialisation, de droits humains et sociaux. Ainsi, le programme vise la formation de praticiennes réflexives possédant des connaissances théoriques diversifiées et polyvalentes, de même que des capacités d'analyse critique et des habiletés d'intervention et de recherche leur permettant de travailler dans une variété de milieux, face à une complexité et une diversité de situations.

Les deux options ou cheminements possibles à la maîtrise en travail social :

Le programme de maîtrise en travail social comporte deux options/cheminements, l'une avec stage et rédaction d'un essai critique sur l'expérience du stage, l'autre avec mémoire (recherche).

Vous avez eu à préciser le choix d'une option lors de votre demande d'admission.

Par ailleurs, vous avez la possibilité, au cours de votre première session de maîtrise (mais pas plus tard si vous étudiez à temps plein), d'effectuer un changement d'option.

Si vous souhaitez passer de l'option stage à l'option mémoire, il vous faut au préalable trouver un directeur ou une directrice de recherche parmi les professeures et professeurs de notre École, dont vous trouverez la liste et les domaines d'intérêts dans le guide étudiant de la maîtrise (site Web de l'École).

La maîtrise option stage permet de développer, en co-construction avec un milieu d'intervention, un projet d'intervention novateur pour le milieu concerné (mise sur pied du projet, sa réalisation et son évaluation). Au début de la première session, des informations sur la préparation au projet de stage vous seront transmises, possiblement dans le cadre d'une rencontre.

La maîtrise option mémoire permet de développer un projet de recherche relativement autonome dans ses différentes étapes (recension d'écrits, élaboration du devis méthodologique et théorique, réalisation du terrain lorsqu'il s'agit d'une recherche empirique, analyse approfondie des données, rédaction d'un mémoire). Au début de la première session, vous recevrez des informations plus ciblées sur le cheminement de maîtrise avec mémoire, possiblement dans le cadre d'une rencontre.

Les deux cheminements comportent à la fois certaines distinctions et des caractéristiques communes ainsi qu'un tronc commun pour une partie de la scolarité.

Caractéristiques communes aux deux options/cheminements :

- Il s'agit d'un programme de 45 crédits dans les deux cas
 - Ce qui correspond à deux années pour un ou une étudiante à temps plein
- Le programme de maîtrise est accrédité par l'Association canadienne pour la formation en travail social (ACFTS)
 - Il donne la possibilité de travailler ailleurs au Canada et dans d'autres pays
- Le programme donne accès à l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ)

La structure du programme de maîtrise :

- Pour les deux cheminements :
 - Une portion des crédits concernent les cours (un peu moins de la moitié)
 - Une portion des crédits visent le projet (stage ou mémoire)

➤ Cheminement de maîtrise avec mémoire :

- 27 crédits sont consacrés à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, ce qui inclut un séminaire de recherche de 3 crédits qui se donne à la session d'hiver seulement; le mémoire correspond donc à 24 crédits (Bloc E)

Pour compléter les 45 crédits du programme :

- S'ajoutent 18 crédits de cours à suivre dans quatre blocs A, B, C, D (voir plus bas) = 6 cours

➤ Cheminement avec stage :

- 24 crédits pour tout ce qui entoure le stage, incluant la réalisation du stage en tant que tel, les séminaires/cours qui sont directement liés au stage et la production d'un essai (Bloc E)

- Ces 24 crédits sont répartis de la façon suivante :

- Cours Projet de stage (été 2021 si vous êtes à temps plein) : 3 crédits
- Séminaire de stage (automne 2021 et hiver 2022) : 3 crédits
- Stage (automne et hiver) : 9 crédits (30 semaines, 2 jours par semaine + supervision)
- Essai : 9 crédits

Pour compléter les 45 crédits du programme :

- S'ajoutent 21 crédits de cours à suivre dans quatre blocs A, B, C, D (voir plus bas) = 7 cours. (N.B. : dans le cheminement avec stage, il y a donc un cours de plus à suivre que dans le cheminement avec mémoire)

Nous venons de voir ce qu'il en est pour le bloc E (crédits obligatoires en lien avec le projet) selon les deux cheminements. Le programme comprend quatre autres blocs.

➤ Les blocs de cours (A, B, C, D)

La scolarité de maîtrise comprend à la fois des cours obligatoires et des cours optionnels. En plus des cours du bloc E spécifiques à chacune des deux options de maîtrise, les cours obligatoires se concentrent dans le bloc A, les cours des blocs B, C, D proposant quant à eux une offre de cours parmi lesquels les étudiantes et étudiants ont à faire un choix à partir de balises qui diffèrent légèrement pour l'une et l'autre options (la liste des cours pour chaque bloc est placée en annexe du présent document).

- Bloc A - Fondements théoriques (2 cours obligatoires)
- Bloc B - Méthodes de recherche
- Bloc C - Champs de pratique et intervention
- Bloc D - Perspectives sociales et organisationnelles

Pour le profil avec mémoire : vous devez obligatoirement suivre :

- Un cours du bloc B-Méthodes de recherche
- Un cours du bloc C-Champs de pratique et intervention
- Un cours du bloc D-Perspectives sociales et organisationnelles
- Un cours supplémentaire au choix à prendre dans les blocs (B, C ou D)

Pour un total de 18 crédits de cours (venant s'ajouter aux 27 crédits pour le mémoire et le séminaire de mémoire)*

Pour le profil avec stage : vous devez obligatoirement suivre :

- Un cours pour le Bloc B - Méthodes de recherche
- Deux cours pour le Bloc C - Champs de pratique
- Un cours pour le Bloc D- Perspectives sociales et organisationnelles
- Un cours supplémentaire au choix à prendre dans les blocs (B, C ou D)

Pour un total de 21 crédits de cours (venant s'ajouter aux 24 crédits du bloc E pour le stage, les différents séminaires associés et l'essai critique)*

*En annexe, vous trouverez à titre indicatif, sous forme de tableaux, deux exemples (l'un pour le cheminement de maîtrise avec mémoire, l'autre pour le cheminement de maîtrise avec mémoire) de cheminement d'études à temps plein.

➤ Cours suivis à l'extérieur du programme de maîtrise en travail social

- Dans certaines conditions, vous avez la possibilité d'accès à d'autres cours :
 - Des cours donnés aux études supérieures dans d'autres départements de l'UdM (en faire la demande à la responsable du programme)
 - Des cours ou des écoles d'été offertes dans d'autres universités pour lesquels vous aurez besoin d'une autorisation d'études hors établissement (AÉHÉ).

Pour une demande d'AÉHÉ, la démarche à suivre est d'écrire préalablement à la responsable de programme en justifiant votre demande :

- Pertinence du cours par rapport à votre projet
- Pertinence du cours dans le cadre d'une maîtrise en travail social
- Pas d'équivalent dans notre programme ou à l'UdM

○ Des demandes d'équivalence ou d'exemption de cours sont possibles à certaines conditions

- Le cours doit nécessairement avoir été suivi aux études supérieures;
- Au moins 70% du contenu du cours suivi doit être similaire au contenu du cours du programme pour lequel la demande d'équivalence est effectuée
- Au total, une ou un étudiant ne peut bénéficier de plus de 1/5 de crédits de cours en équivalences, ce qui limite le nombre de cours susceptibles de recevoir une équivalence.

Démarche : Vous devez compléter le formulaire qui se trouve sur le site de l'École (onglet Ressources et formulaires) et le faire parvenir à la responsable de programme en joignant le plan de cours et en justifiant clairement votre demande.

3. LES DIFFÉRENTS STATUTS D'INSCRIPTION ET LEURS IMPLICATIONS

- Il est possible de poursuivre la maîtrise à temps plein ou à demi temps.
- À la maîtrise, le statut et les cours sont 2 éléments différents de la scolarité.
 - Les **frais de scolarité sont un montant fixe par statut** (contrairement au 1^{er} cycle, le montant est par crédit). Voir : <http://registraire.umontreal.ca/droits-de-scolarite/couts-des-etudes/>
 - Une ou un étudiant peut donc s'inscrire à un statut plein temps avec 1 seul cours. Il payera toutefois le montant fixe pour le statut choisi. Il se peut également que vous devez vous inscrire à ce statut sans cours.
- La scolarité minimale (article 63 du Règlement pédagogique¹): il faut respecter le règlement pédagogique qui exige qu'une ou un étudiant à la maîtrise effectue un **minimum de 3 trimestres**

¹ Règlement pédagogique des études supérieures : <https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/Reglement-pedagogique-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

de statut plein temps (ou 6 trimestres de statut demi temps) et ce, peu importe qu'il ou elle ait des cours ou non. Vous pouvez être à demi temps (l'équivalent est 2 demi temps = 1 plein-temps).

- N.B. : Les bourses exigent parfois des statuts plein-temps. Vous devrez vous informer auprès du bureau des bourses d'études au besoin.
- Date de fin de candidature, scolarité maximale (art. 65): la durée totale des études est de **6 trimestres pour la maîtrise**. (idéalement 3 trimestres temps plein, 3 trimestres de rédaction).
- Inscription : le règlement pédagogique exige qu'une ou un étudiant soit **inscrit tous les trimestres** (incluant l'été). (Article 66)
 - Pour accéder aux services de l'UdeM il faut être inscrit.
 - Statut possible :
 - Plein-temps
 - Demi temps
 - Suspension
 - Rédaction
 - Correction (après le dépôt du travail final)

En moment intensif des inscriptions, vous ne recevrez aucune confirmation par courriel. Pour voir si l'inscription est effectuée, veuillez consulter votre centre étudiant une semaine après avoir écrit.


- Rappel : études à demi temps : le statut demi temps (études à temps partiel) peut être demandé avec 2 cours et moins. il faut par contre noter que ce statut ne rend pas éligible à certaines bourses de l'UdeM.
- Suspension (article 68): La 1^{ère} suspension est discrétionnaire quant à la raison, mais pour les suivantes il doit y avoir une raison importante (voir le règlement pédagogique). Le travail n'est habituellement pas considéré comme une raison valable pour suspendre. Les raisons valables pour autoriser une suspension sont par exemple la maladie, une grossesse etc. Vous pouvez prendre jusqu'à 3 suspensions durant votre scolarité. Cela repousse la fin de candidature d'un trimestre à chaque fois. Les suspensions doivent être justifiées et demandées en remplissant un formulaire (voir la TGDE). Toutefois, cela enlève accès aux services durant le trimestre suspendu.

- Prolongation et prolongation exceptionnelle (article 81-82) : Si vous avez besoin de plus de temps de rédaction (pour votre mémoire et dans des cas exceptionnels pour votre essai) et si c'est justifié, vous avez droit à une prolongation et par la suite au besoin à une prolongation exceptionnelle (voir le règlement pédagogique). Vous devez en faire la demande en remplissant un formulaire (demander à Geneviève Medza). Vous devez également faire une lettre adressée à la directrice de l'École, avec la raison de la demande, l'état d'avancement de votre rédaction et votre plan-échancier de fin de rédaction. Un courriel ou lettre de votre directrice ou directeur acceptant votre échancier est nécessaire afin d'évaluer votre demande. À la suite de cela, la direction prendra sa décision et si c'est accepté, vous aurez une autre année supplémentaire de rédaction. Vous devez être inscrit tous les trimestres d'ici le dépôt final du manuscrit. Le statut suspension ne sera pas autorisé.

4. CONSIGNES POUR LE CHOIX DE VOS COURS POUR LA SESSION D'AUTOMNE 2020

- Inscription aux cours : Un courriel vous est envoyé par la TGDE lorsque c'est le temps des inscriptions. Vous devrez faire votre choix à l'aide du formulaire *Inscription* dans votre [Centre étudiant](#), à la vignette « Vos formulaires ».

Les cours offerts sont affichés sur le centre étudiant quelques mois ou quelques semaines avant le début d'une session.

- Annulation, modification ou abandon d'un cours
 - Pour les dates limites d'annulation ou d'abandon, voir votre centre étudiant, cliquez sur le petit symbole :  à côté de votre cours.
- La note de passage à un cours est 2.0 (C). La note de passage à un programme de maîtrise est 2.7 (B-).

5. DERNIÈRES ANNONCES DE LA DIRECTION DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL CONCERNANT LES COURS DE LA SESSION D'AUTOMNE 2020

Dans un message adressé à l'ensemble de la communauté de l'Université de Montréal daté du 8 mai 2020 intitulé *Un trimestre d'automne essentiellement à distance*, le Recteur de l'Université de Montréal annonce notamment que « ... **tout enseignement qui peut l'être devrait se faire à distance**. Notre objectif est de réduire la densité de la population sur nos campus, en limitant au strict nécessaire la présence d'étudiants et d'employés sur le campus ».

L'École de travail social vous tiendra au courant des décisions qui seront prises touchant les différents types de cours dans ses programmes. Par ailleurs, en fonction de ces nouvelles directives générales de la direction de l'Université de Montréal, nous pouvons nous attendre à ce que seule une minorité de cours puissent se tenir sur le campus, et il est fort probable que les cours de maîtrise n'en fassent pas partie.

6. RENCONTRES INDIVIDUELLES FACULTATIVES (TÉLÉPHONIQUES) AVEC LA RESPONSABLE DE LA MAÎTRISE LE MERCREDI 27 MAI

Pour celles et ceux qui, suite à la lecture du présent document, auraient des questions dont elles ou ils voudraient discuter de vive voix, ce sera possible le mercredi 27 mai entre 9h30 et 11h30 et entre 13h30 et 15h30.

Si vous souhaitez une rencontre téléphonique avec la responsable du programme, veuillez prendre rendez-vous par courriel d'ici le 25 mai en écrivant à marie-laurence.poirel@umontreal.ca

Nous souhaitons un bel été à toutes et à tous, au plaisir de vous compter parmi nos étudiantes et étudiants de maîtrise à partir de la rentrée d'automne 2020

ANNEXE 1

LISTE DES COURS PAR BLOC

Remarque importante : en plus des cours obligatoires, nous nous efforçons de diversifier l'offre de cours aux sessions d'automne et d'hiver en fonction des différents blocs. Il peut toutefois arriver que nous ne soyons pas en mesure de donner certains cours certaines années.

10

BLOC A – OBLIGATOIRE – FONDEMENTS THÉORIQUES (6 cr.)

- SVS 6501 – *Fondements théoriques de la recherche* (3 cr.)
- SVS 6502 – *Fondements théoriques du travail social* (3 cr.)

BLOC B – OPTIONNEL – MÉTHODES DE RECHERCHE (min. 3 cr. – max. 6 cr.)

- SVS 6503 – *Méthodes de recherche qualitative* (3 cr.)
- SVS 6512 – *Recherche-action* (3 cr.)
- SVS 6520 – *Méthodes de recherche évaluative* (3 cr.)
- SVS 6550 – *Méthodologies quantitatives en travail social* (3 cr.)

BLOC C – OPTIONNEL – CHAMPS DE PRATIQUE ET INTERVENTION (option mémoire: min. 3 cr. – max. 6 cr.; option stage : min. 6 cr. – max. 9 cr.)

- SVS 6095 – *Interventions féministes* (3cr.)
- SVS 6161 – *Médiation familiale* (4cr.)
- SVS 6195 – *Placement et adoption en protection de la jeunesse* (3 cr.)
- SVS 6290 – *Travail social et environnement* (3 cr.)
- SVS 6414 – *Vieillesse et intervention* (3 cr.)
- SVS 6415 – *Enjeux en protection de l'enfance* (3 cr.)
- SVS 6424 – *Communautés et intervention* (3 cr.)
- SVS 6426 – *Sexualité, genres et travail social* (3 cr.)
- SVS 6425 – *Travail social international* (3 cr.)
- SVS 6435 – *Santé mentale et intervention* (3 cr.)
- SVS 6442 – *Enjeux et pratiques en itinérance* (3 cr.)
- SVS 6445 – *Familles en difficulté et intervention* (3 cr.)
- SVS 6460 – *Toxicomanies et travail social* (3 cr.)
- SVS 6473 – *Violence conjugale et intervention* (3 cr.)
- SVS 6765 – *Intervention ethnoculturelle* (3 cr.)

BLOC D – OPTIONNEL – PERSPECTIVES SOCIALES ET ORGANISATIONNELLES (min. 3 cr. – max. 6 cr.)

- SVS 6045 – *Lien social et société contemporaine* (3cr.)
- SVS 6355 – *Politiques sociales* (3 cr.)
- SVS 6455 – *Éthique et dynamique sociétale* (3 cr.)
- SVS 6465 – *Problèmes sociaux et enjeux sociaux* (3 cr.)
- SVS 6485 – *Santé/travail social regard transdisciplinaire* (3 cr.)

- SVS 6475 – *Analyse organisationnelle* (3 cr.)
- SVS 6525A – *Sujets spéciaux* (3 cr.)
- SVS 6525B – *Sujets spéciaux* (3 cr.)

BLOC E – PROJET DE MAÎTRISE

Bloc E1 – Mémoire

- SVS 6944 – *Séminaire de recherche* (mémoire) (3 cr.)
- SVS 6945 – *Mémoire de recherche* (24 cr.)

Bloc E2 – Stage

- SVS6932 – *Projet de stage* (3 cr.)
- SVS6933 – *Stage de pratique spécialisée* (volet international et concomitant au SVS6934) (9 cr.)
- SVS6933-1 – *Stage : pratique spécialisée 1* et SVS6933-2 – *Stage : pratique spécialisée 2* (9 cr.)
- SVS6934 – *Séminaire de stage* (volet international et concomitant au stage SVS 6933) (3 cr.)
- SVS6934-1 – *Séminaire de stage 1* (concomitant au stage SVS6933-1) et SVS6934-2 – *Séminaire de stage 2* (concomitant au stage SVS6933-2) (3 cr.)
- SVS6935 – *Essai critique de stage* (9 cr.)

ANNEXE 2

EXEMPLES DE CHEMINEMENT D'ÉTUDES À TEMPS PLEIN (À TITRE INDICATIF)

MAITRISE OPTION MÉMOIRE	Automne	Hiver	Été
Année 1	-2 cours oblig. bloc A -1 cours bloc D	-1 cours bloc C -1 cours bloc B -Séminaire de rech. (oblig.) (demande de certificat éthique)	-1 cours bloc C ou D
Année 2	-Rédaction (cueillette de données)	-Rédaction (analyse et rédaction)	-Rédaction

MAITRISE OPTION STAGE	Automne	Hiver	Été
Année 1	-2 cours oblig. bloc A -1 cours bloc C (ou B)	-1 cours bloc B (ou C) -1 cours bloc C -1 cours bloc D	-Projet de stage -1 cours bloc C ou D <i>(Les cours des blocs A à D doivent être complétés avant d'aller en stage)</i>
Année 2	-Stage -Séminaire de stage	-Stage -Séminaire de stage -Essai critique de stage	-Essai critique de stage